



Déclaration Statement

Pour publication immédiate

Also available in English

LE CANADA DOIT ADOPTER UNE APPROCHE DE DROITS HUMAINS AUX POLITIQUES SUR LES DROGUES

22 novembre 2018 – Nous soussignés croyons que le Canada doit s'engager à réduire les préjudices causés par ses lois actuelles sur les drogues. En réponse à l'appel de rétroactions de Santé Canada sur les moyens de renforcer l'approche du gouvernement fédéral aux enjeux liés à la consommation de substances par le biais de la Stratégie canadienne sur les drogues et autres substances (SCDS), nos organismes exhortent le gouvernement à adopter une approche aux politiques sur les drogues qui soit fondée sur les droits humains – ce qui nécessite (1) de décriminaliser toutes les drogues à des fins de consommation personnelle et (2) d'élargir l'accès aux services de santé, de réduction des méfaits et de soutien social pour les personnes qui consomment des drogues.

Au Canada, la consommation de drogues et la dépendance sont encore considérées comme des enjeux de droit criminel plutôt que de santé. Or le recours excessif à la prohibition et au châtement est inefficace; il gaspille les fonds publics et a de graves répercussions sur les personnes qui consomment des drogues, leurs familles et leurs êtres chers. Le Canada est aux prises avec une crise historique de surdoses dont il ne voit pas la fin. La criminalisation de la possession de drogues pour usage personnel expose les personnes qui consomment des drogues à des risques accrus de préjudices, notamment en entravant leur accès à des services fort nécessaires et à des soins d'urgence en cas de surdose, et en contribuant à de nouvelles infections à VIH et à l'hépatite C. La prohibition des drogues affecte de manière disproportionnée les femmes et les communautés racisées, au Canada. De façon plus générale, la criminalisation perpétue la stigmatisation, la discrimination et la surincarcération des personnes qui consomment des drogues.

Les preuves s'accumulent : l'emphase sur la prohibition des drogues a échoué à réduire la consommation de drogues et leur disponibilité, mais a aggravé les risques et les méfaits de l'usage ainsi que la violence associée aux marchés illégaux. La criminalisation de la possession de drogues pour usage personnel nuit aux efforts pour améliorer la santé des personnes aux prises avec une consommation problématique de drogues. Les peines minimales obligatoires empêchent les juges de tenir compte des particularités de chaque cas dans la détermination de la peine, y compris les circonstances de vie de l'accusé. Ceci est notamment contraire à l'obligation de tenir compte des défis que rencontrent les personnes autochtones, au Canada, afin de réduire leur taux d'incarcération disproportionné. Prenant exemple sur l'expérience d'autres pays, le Canada doit **abroger les peines**

minimales obligatoires pour les délits non violents liés aux drogues et décriminaliser la possession de petites quantités de toutes les drogues.

Parallèlement, afin de combattre la crise des surdoses qui se poursuit, le gouvernement fédéral doit **élargir l'accès aux services de santé, de réduction des méfaits et de soutien social pour les personnes qui consomment des drogues et qui ont besoin de tels soutiens.** L'expansion de l'accès aux services de consommation supervisée (SCS) a progressé, mais une plus grande souplesse est requise pour faciliter l'introduction d'un large éventail de SCS à travers le pays. À terme, l'abolition de la prohibition criminelle de la possession de drogues – qui criminalise les personnes utilisant et fournissant des SCS et qui oblige les SCS à se soumettre à des processus longs et coûteux pour obtenir une exemption en vertu de la *Loi réglementant certaines drogues et autres substances* (LCDS) – faciliterait le fonctionnement de SCS salvateurs. D'ici là, le Canada devrait accorder sur-le-champ une exemption de catégorie en vertu de la LCDS afin de protéger leurs clients, leurs employés, et les bénévoles contre des poursuites pour possession de drogues (ou pour « trafic », dans les cas de partage de petites quantités de drogues pour usage personnel ou d'assistance à l'injection) dans le contexte du recours à un SCS ou de la fourniture d'un tel service.

Notre gouvernement doit abandonner son approche punitive aux politiques sur les drogues. La santé, le bien-être et les droits de milliers de Canadiens et Canadiennes en dépendent.

Signataires :

Réseau juridique canadien VIH/sida
Amnistie internationale Canada
Association canadienne de santé publique
Association des infirmières et infirmiers du Canada
Canadian Association of People Who Use Drugs
Coalition canadienne des politiques sur les drogues
Criminal Lawyers' Association
HIV & AIDS Legal Clinic Ontario (HALCO)
Moms Stop The Harm
moms united and mandated to saving the lives of Drug Users (mumsDU)
Pivot Legal Society
Réseau canadien autochtone du sida